

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

Je, soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur exécutif, approvisionnement gazier & développement gaz renouvelables, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande relative à l'Étape D* » datée du 22 mars 2022 ainsi qu'à la pièce Gaz Métro-8. Document 1;
3. Tous ces faits allégués sont vrais à ma connaissance personnelle.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 22 mars 2022.

Vincent Regnault

VINCENT REGNAULT

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 22^{ième} jour de mars 2022

M. Beauvais



Commissaire à l'assermentation